

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 119/2020

OBJET : Décision
modificative n°1

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, dix-sept septembre,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 11 septembre 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

Pour la Commune de CABANNES : GIRARD Nathalie, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, AMIEL Cyril, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la commune de BARBENTANE : BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

Pour la Commune de CHATEAURENARD : PONCHON Solange (absente ayant donné pouvoir à CHAUVET Eric), REYNES Bernard (absent ayant donné à pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

Pour la Commune d'EYRAGUES : POURTIER Yvette (absente ayant donné pouvoir à GILLES Max).

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel (absent ayant donné pouvoir à CORNILLE Annie).

Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (absent ayant donné pouvoir à JULLIEN Georges).

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves (absent ayant donné pouvoir à MONDET Cécile).

M. le vice-président délégué aux finances expose qu'afin de prendre en compte des ajustements intervenus depuis le vote du budget et les précédentes décisions modificatives, ainsi que les décisions de ce jour, il est proposé le vote d'une décision modificative, présentée en pièce jointe.

Les ajustements proposés concernent :

- la prime COVID pour la Régie des Eaux, équilibré en dépenses et recettes pour 25000 €,
- le transfert des crédits inscrits pour le parking relais au chapitre 29 (chapitre opération dédié), pour 100 000 €,

- la réaffectation de crédits initialement prévus pour les études parking (montant des offres reçues inférieur à l'estimation initiale) à une provision pour les travaux pluvial (+65 000 €) et à un complément pour les besoins informatiques de la communauté (+ 5 000 € - matériel et logiciel)
- le réajustement des travaux pour compte de tiers pour le lycée (20 000 € en dépenses et recettes).

Après exposé de M. le vice-président délégué aux finances, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la décision modificative n° 1 présentée, annexée à la présente délibération.

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 17 septembre 2020,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



13045

Terre de Provence Agglomération

Code INSEE

CATP - Budget Principal

DM 111 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision Modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6184-020 : Versements à des organismes de formation	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111-811 : Rémunération principale	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	2 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7478-811 : Autres organismes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 200,00 €	27 200,00 €	0,00 €	25 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	2 200,00 €	0,00 €
D-458101-824 : Maîtrise d'ouvrage avec la commune de Châteaurenard = Viabilisat°	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-458201-824 : Maîtrise d'ouvrage avec la commune de Châteaurenard = Viabilisat°	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
D-2031-29-815 : Parking Relais	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-815 : Frais d'études	180 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0,00 €	7 800,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	180 000,00 €	107 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21532-811 : Réseaux d'assainissement	0,00 €	65 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183-020 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	180 000,00 €	197 800,00 €	2 200,00 €	20 000,00 €
Total Général		42 800,00 €		42 800,00 €